

## Note conceptuelle et programme

### Atelier de validation de la stratégie et du plan de mise en œuvre de la Convention sur l'eau

5-6 juin 2023, Hôtel Sancta Maria, Lomé, Togo

#### 1. Contexte et objectif principal de l'événement :

Le Togo est devenu Partie à la Convention sur l'eau en décembre 2021 et a élaboré une stratégie et un plan de mise en œuvre en 2022 en collaboration avec les parties prenantes concernées.

Le Secrétariat de la Convention a accompagné le Togo dans le processus d'élaboration dans le cadre du projet de l'Union Européenne « Promouvoir l'adhésion à la Convention sur l'eau » qui vise à soutenir l'adhésion et la mise en œuvre de la Convention sur l'eau et à renforcer ainsi la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau et la gestion durable et pacifique des ressources en eau partagées.

Le plan de mise en œuvre contient les activités à mener afin de mettre en œuvre la Convention porte sur les 4 axes suivants : i) promouvoir la connaissance de la Convention sur l'eau et particulièrement des obligations de la Convention sur l'eau au niveau national ii) renforcer le cadre de gestion intégrée et ressources en eau ; iii) promouvoir les cadres de concertation et d'échange avec les États voisins sur les ressources en eau partagées ; iv) promouvoir une valorisation des ressources en eau compatible au changement climatique pour renforcer la résilience des populations et des espaces vulnérables.

L'atelier national a pour objectif de valider la stratégie et son plan de mise en œuvre avec les parties prenantes et d'explorer quels appuis techniques et financiers pourraient être mobilisés pour la mise en place des activités proposées. L'atelier comportera une session dédiée aux partenaires techniques et financiers dans le pays et la région afin d'établir les interactions et les liens avec leurs priorités, leurs projets et les objectifs du plan de mise en œuvre de la Convention sur l'eau au Togo ainsi que les opportunités de collaboration future dans la mise en œuvre du plan.

L'atelier est organisé par le Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise du Togo avec les appuis techniques et financiers du Secrétariat de la Convention sur l'eau et de la Commission de la CEDEAO.

#### 2. Objectifs spécifiques de l'événement :

- Présenter la stratégie et le plan de mise en œuvre de la Convention sur l'eau, les activités prévues et les valider ;
- Identifier les activités prioritaires du plan de mise en œuvre
- Informer les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux
- Identifier les opportunités d'appui technique et financier ;

#### 3. Résultats attendus :

- La stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention sur l'eau du Togo est validée,
- Les activités prioritaires du plan de mise en œuvre sont identifiées
- Les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux sont identifiés
- Des opportunités d'appuis technique et financier sont identifiées

#### 4. Participants à l'atelier :

- Représentants nationaux des ministères en charge de l'eau et de l'Hydraulique villageoise ; de l'économie et des finances, de l'environnement et des ressources forestières, de l'Agriculture, de l'Industrie de l'Assainissement, des Affaires étrangères et coopération, etc.
- Représentant de l'Assemblée nationale
- Représentants des faitières des organisations de la société civile du secteur de l'eau et de l'environnement
- Représentants de collectivités locales
- Représentants et experts de la CEDEAO
- Représentant de la délégation de l'Union Européenne
- Représentants des institutions financières et techniques (à confirmer) : AFD, GIZ, FAO, PME-Afrique de l'Ouest, Fonds d'Adaptation, FENU (UNCDF), PNUD, FEM, Banque Africaine de Développement
- Représentants du Bénin et du Burkina Faso, le Directeur Exécutif de l'Autorité du bassin du Mono (ABM) ; le Directeur de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABM), le Secrétaire Exécutif du GWP Afrique de l'Ouest
- Experts du Secrétariat technique de la Convention (UNECE) et personnes ressources.

#### 5. Organisation de l'atelier de validation de la stratégie et du plan de mise en œuvre de la Convention sur l'eau

Le secrétariat de la Convention, qui a accompagné le Togo dans l'élaboration de la stratégie et du plan de mise en œuvre, prend en charge les participants des Etats membres et des organisations régionales invités et sa délégation ; la Commission de la CEDEAO pour sa part assure l'essentiel des frais de l'organisation matérielle de l'atelier et de l'appui des personnes ressources qui vont participer à l'atelier, aider à finaliser la stratégie post-atelier ainsi que les frais de la prise en charge de sa délégation.

**PROGRAMME PROVISIONNEL :**

**5 juin 2023**

5 juin 2023		
	SESSIONS	INTERVENANTS/RESPONSABLES
8:30-9:00	<b>Bienvenue / Accueil des participants</b>	Comité d'organisation
9:00-9:05	<b>Mot de bienvenue</b>	<i>M. Gninpale Konlani, Ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Togo</i>
9:05-9:50	<b>Session d'ouverture</b>  Intervention du Secrétariat de la Convention sur l'Eau (CEE-ONU) et des Nations Unies au Togo  Intervention de la Commission de la CEDEAO  Discours d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>M. Komlan Sangbana, Chargé des affaires juridiques, Secrétariat de la Convention sur l'eau, CEE-ONU</i></li> <li>- <i>M. Hervé-Jude Siabi, Conseiller Paix et Développement représentant la coordinatrice résidente des Nations Unies</i></li> <li>- <i>Représentant de la Commission de la CEDEAO</i></li> <li>- <i>S.E. M. Bolidja TIEM, Ministre de l'eau et de l'hydraulique Villageoise, Togo</i></li> </ul>
9:50-10:15	<b>PAUSE-CAFÉ/ PHOTO DE GROUPE/INTERVIEW</b>	
10:15-10:25	<b>Constitution du Présidium</b>	
10:30-10:50	<b>La Convention sur l'eau : quelles opportunités pour la région et pour le Togo ?</b>	<i>M. Komlan Sangbana, Chargé des affaires juridiques, Secrétariat de la Convention sur l'eau, CEE- ONU</i>
10:50-11:00	<b>Les stratégies et plans de mise en œuvre de la Convention sur l'eau : processus, utilité et opportunités</b>	<i>Mme. Diane Guerrier, Chargée d'affaires environnementales, Secrétariat de la Convention sur l'eau, CEE- ONU</i>
11:00-11:15	<b>Discussion/Question &amp; Réponse</b>	
11:15-12:45	<b>Présentation de la stratégie et du plan de mise en œuvre de la Convention sur l'eau du Togo : processus, axes stratégiques, présentation des actions et complémentarités avec les documents stratégiques nationaux et sous-régionaux liés à l'eau</b>  <b>Question &amp; Réponse</b>	<i>M. Gninpale Konlani, Directeur des Ressources en Eau (DRE), Ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Togo</i>
13:00-14:30	<b>PAUSE- DÉJEUNER</b>	
14:30-15:00	<b>Présentation plus détaillée d'une activité/projet spécifique du plan de mise en œuvre de la Convention du Togo</b>	<i>- Représentants du Ministère de l'eau et de l'Hydraulique villageoise</i>

15:00-17:00	<b>Travaux de Groupe pour examen et contributions à l'amélioration des 4 Axes et leurs activités intégrer :</b> <b>Rôles et responsabilités des autorités togolaises et des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre du plan (1)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de groupe de travail pour chaque axe</li> <li>- Orientations pour travaux de groupe (TdR)</li> <li>- Identification de facilitateurs pour les groupes</li> <li>- Rapport des travaux pour chaque groupe</li> </ul>
17:00- 17:15	<b>Conclusions de la journée et annonce du programme du lendemain</b> <b>CAFÉ DE FIN DE JOURNÉE</b>	

### 6 juin 2023

<b>6 juin 2023</b>		
8:30-8:45	<b>Bienvenue</b>	
8:45-9:00	<b>Rappel de la première journée</b>	
9:00-10:45	<b>(Suite et fin des travaux de groupes)</b> <b>Travaux de Groupe pour examen et contributions à l'amélioration des 4 Axes et leurs activités intégrer : Rôles et responsabilités des autorités togolaises et des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre du plan (2)</b>	
10:45-11.00	<b>PAUSE CAFÉ</b>	
11:00-12:00	<b>Restitution des discussions de groupe et principales recommandations</b>	Modérateurs et rapporteurs des Groupes de travail
12:00-12:30	<b>Financement de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau : introduction générale des défis et enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Mme. Diane Guerrier, Secrétariat de la Convention sur l'eau</i></li> <li>- <i>M. Francis Daniel Bougaire, Ingénieur/Manager/Fonctionnaire de la Banque africaine de développement à la Retraite</i></li> </ul>
12:30-14.00	<b>PAUSE DÉJEUNER</b>	
14:00-15:00	<b>PANEL : Appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) à réalisation du plan de mise en œuvre de la Convention sur l'eau du Togo</b>	<u>Facilitateur</u> : <i>M. Francis Daniel Bougaire, Ingénieur/Manager/Fonctionnaire de la Banque africaine de développement à la Retraite</i>  <u>Panélistes</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Mr. Bougounou DJERI-ALASSANI, Director of the ECOWAS Centre of Water Resources Management</i></li> <li>- <i>Ms. Afi Ruth Sitsopé ADESSOU, Technical Advisor for the Development of Sustainable Agro-Resources, GIZ</i></li> <li>- <i>Mr. Abdoulaye TANDINA, Country Program Officer, African Development Bank</i></li> <li>- <i>Mr. Armand HOUANYE, Executive Secretary, GWP-West Africa</i></li> </ul>



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Ministère de l'Eau  
et de l'Hydraulique Villageoise



		- M. Mahamat Assouyouli, Spécialiste du changement climatique, Fonds d'Adaptation (en ligne)
<b>15:00-16:00</b>	<b>PAUSE CAFÉ</b>	
	Finalisation de la synthèse de l'atelier - Equipe de rédaction	
<b>16:00- 16:30</b>	<b>Présentation de la synthèse des travaux de l'atelier et validation</b>	Rapporteur
<b>16:30- 17:00</b>	<b>Clôture de l'atelier</b>	
	Intervention du Secrétariat de la Convention dur l'Eau	- M. Komlan Sangbana, Chargé des affaires juridiques, Secretariat de la Convention sur l'eau, CEE-ONU
	Intervention de la Commission de la CEDEAO	- Représentant de la Commission de la CEDEAO
	<b>Discours de clôture</b>	- S.E. M. Bolidja TIEM, Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise ou son représentant